

FICHE CANDIDAT EN RECHERCHE D'ENTREPRISE : BTS DEVELOPPEMENT REALISATION BOIS

Vous souhaitez devenir apprenti et vous êtes à la recherche d'une entreprise.

Vous devez définir avec le futur employeur les tâches qui vous seront confiées afin de sécuriser votre parcours de formation.

Cette première démarche permet de s'assurer de la bonne adéquation des activités proposées en entreprise et les compétences attendues dans le référentiel du diplôme du **BTS DEVELOPPEMENT REALISATION BOIS**. **L'objectif de ce BTS est de former des spécialistes de la conception et de l'industrialisation d'un produit de la filière bois (ameublement, menuiserie industrielle, mobilier d'agencement).**

Le Centre de Formation dispense les connaissances générales et professionnelles du diplôme. En entreprise, **le maître d'apprentissage assure la formation pratique de l'apprenti et l'accompagne** vers l'obtention de son diplôme.

Lors de votre entretien, veuillez valider avec l'entreprise les tâches qui vous seront confiées durant le contrat (à cocher par le responsable de l'entreprise ou le maître d'apprentissage) :

- Développer des produits : Etablir des dossiers de définition CAO / FAO, process pour élaborer une fabrication industrielle
- Industrialiser les produits – préparer la production : réaliser le dossier d'industrialisation, calculer les coûts prévisionnels
- Organiser la production : planifier les approvisionnements et opérations de maintenance, utiliser un ERP, adapter la charge de travail et ressources humaines
- Mettre en œuvre et gérer la production : suivre la fabrication d'un produit, piloter un centre d'usinage numérique, assurer la qualité et la sécurité, manager l'équipe de production

Les emplois visés à l'issue de la formation : Assistant d'étude, chargé d'industrialisation, conducteur de lignes de production numérique, chargé d'organisation de production ou qualité...

Obligations : l'apprenti s'engage à suivre les cours théoriques assurés au sein du CFA. L'entreprise s'engage à libérer l'apprenti pour qu'il se rende au CFA sur les semaines définies dans le calendrier (obligation pour pouvoir se présenter à l'examen).

Formation en CFA : 20 semaines par an en alternance. En 2 ans.

Cachet de l'entreprise – Nom de l'interlocuteur rencontré :